

COMITE DE SUIVI N°2 AGENDA 21 FIUM'ORBU

25 juin 2014

A la maison d'Aléria

Compte-rendu

Présents :

FOUBERT	Violette	CPIE Centre Corse	07 88 17 77 98	vfoubert@cpie-centrecorse.fr
LE MOUELLIC	Joelle	DSDEN 2B	06 85 76 69 86	edd.2b@ac-corse.fr
BONA	Jean-Michel	OEC	06 09 92 21 86	bona@oec.fr
VALESI	Gabrielle	PNRC	06 21 37 48 88	gvalesi@pnr-corse.fr
INNOCENZI	Julien	PNRC Réserve Biosphère	06 09 50 10 39	innocenzi.julien@gmail.com
MEDORI	Severin	Com Linguizzetta	06 20 49 28 49	medori.severin@wanadoo.fr
PASQUALINI	Charles	OEC	06 19 76 56 05	pasqualini@oec.fr
FRANCESCHI	Jean Claude	Psdt ComCom/ adj Aleria	06 86 83 55 59	franceschi.aleria@orange.fr
CESARI	Louis	ComCom Fium'Orbu Castellu	06 82 64 30 03	louis.cesari@wanadoo.fr
BERNARDINI	Jean-Baptiste	CG2B	06 84 71 75 20	jbbernardini@cg2b.fr
BALDI	François	Maire de Matra/ Comcom oriente	06 12 92 03 97	bfcompta@orange.fr
MARIANI	Marthe	Déléguée Com Antisanti	06 81 05 58 58	dominique.mariani@orange.fr
VANNUCCI	Bernard	Comcom Orient	06 37 61 52 97	bernard.vannucci@orange.fr
MURATORI	Didier	CPIE Bastia	06 09 46 27 46	didier.muratori@gmail.com
CATANI	Louis	Adj Mairie Antisanti	06 09 94 09 42	infos@antisanti.fr
ORSUCCI	Christian	Maire de Tallone	06 08 52 24 52	orsucci.christian@gmail.com
PAOLACCI	Jean Toussaint	Com Casevecchie	06 11 57 73 57	jtpaolacci@gmail.com
FOUCRAS	Christophe	Corse Energie Environnement	04 95 38 36 41	ceen@wanadoo.fr
SANTONI	Hélène	OT Ghisonaccia	06 19 01 05 97	h.santoni@orange.fr
MARTINI	Nathalie	CTC - animation	06 22 91 15 53	nathalie.belgodere@ct-corse.fr
ORSINI	Christian	CTC - Animation	06 89 76 56 43	christian.orsini@ct-corse.fr

Excusés :

Francis GUIDICI (président du Syndicat de la plaine de l'Orient), Saveriu LUCIANI (Mairie de Ghisonaccia), Fabien ARRIGHI (CPIE Corte Centre Corse), Bernard CABOT (Camping d'Aléria), Marie-Ange SALICETI (OEC).

Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets inscrits dans le plan d'actions Agenda 21 Fium'Orbu

Préambule

Mots d'ouverture de M. Jean-Claude Franceschi.

Introduction de l'Office de l'Environnement de Corse représentée par Charles Pasqualini. Il a notamment rappelé le cadre d'intervention de l'OEC et la démarche vers un Agenda 21 régional.

Présentation de l'ordre du jour.

Etat d'avancement des 19 projets programmés sur l'année 2014

Cf. Tableau de bord Agenda 21 Fium'Orbu joint.

Education au développement durable

1. Agenda 21 scolaire

J. Le Mouellic, chargée de mission à l'académie de Haute-Corse, a pour mission l'accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place d'Agenda 21 scolaire. Une formation des chefs d'établissements de Haute-Corse a été réalisée. Le collège-lycée de Ghisonaccia ne lui a fait aucun retour suite aux premières réunions réalisées. Un blocage viendrait de l'appréhension d'un surplus de travail lié à la mise en place de l'Agenda 21 scolaire. Le défi est donc de faire comprendre aux établissements que cette démarche va dans l'intérêt de tous et ne demande pas une importante surcharge de travail. Il est possible, par exemple, de coupler des actions agenda 21 scolaire aux nouveaux rythmes scolaires. J. Le Mouellic réalise actuellement un bilan des projets de développement durable organisés par les établissements afin de leur proposer des actions cohérentes. Dans le Fium'Orbu, il est possible de repartir sur des sujets présentés lors du trophée du développement durable.

Le rallye du développement durable pourra également être adapté par les enseignants à différents niveaux, les informations sont disponibles sur le site de l'académie.

Il est important de rentrer en contact et d'informer les enseignants à la démarche d'Agenda 21 scolaire.

J. Lemouellic doit relancer les établissements avec l'appui des élus des ComCom afin de faire le lien avec l'Agenda 21 territorial.

2. *Projet éducatif « ABC »*

Porteur de projet absent

Le projet consiste en des échanges entre des établissements scolaires du territoire et des établissements de Ligurie et de Toscane et la formalisation de carnets de voyages (dimensions culturelle et linguistique) à destination des écoles bilingues de Corse (appui à l'enseignement). Le voyage a été réalisé. Les élèves poursuivent leurs travaux dans le cadre de la finalisation du document prévu. La CTC langue Corse a répondu favorablement à la demande d'aide. Dossier déposé et validé par l'OEC. Cependant, une délibération doit être prise afin de compléter le dossier pour l'OEC courant juin. **La deuxième phase débutera bientôt, un atelier avec le CRDP est à former dès que possible.**

Energie/habitat

3. *Accompagnement des OPAH intercommunales*

a. Permanences délocalisées

Les permanences délocalisées sont mensuelles à Ghisonaccia et à Aléria. A Aléria tous les **premier mardis du mois (le matin)** et à Ghisonaccia tous les **premiers jeudis du mois (le matin)**. Cette action a débutée le 20 mai à Aléria et débutera bientôt à Ghisonaccia.

b. Ballade thermique

La balade thermique n'est qu'en cours de réflexion. Elle se déroulera **en hiver prochain**.

c. Manifestation pour les professionnels du bâtiment

La manifestation **aura lieu en septembre/octobre** et sera organisée avec la chambre consulaire. Une réflexion est à mener pour intégrer le projet de la mission locale.

d. Information auprès des secrétaires de mairie

L'EIE a pris contact avec les secrétaires de mairie. Il doit définir un planning. Une feuille de route doit être élaborée.

L'EIE n'a toujours pas reçu sa convention avec la DDEN, ce qui bloque l'avancée de certaines actions.

4. *Diagnostics thermiques des bâtiments communaux et étude pour une chaufferie-bois à Aléria*

La commune d'Aléria souhaite réaliser un diagnostic thermique sur des bâtiments communaux ainsi qu'une étude de faisabilité d'une chaufferie bois. L'ADEME/CTC peut financer l'étude de faisabilité à hauteur de 70 %. L'ADEME a envoyé à la commune l'ensemble des documents nécessaires au montage de dossier. Les élus communaux travaillent sur le montage du dossier de demande de subvention. Il sera envoyé avant la fin de l'été. **Il est important d'envoyer dans un premier temps une déclaration d'intention.**

5. *Ghisonaccia : Etude - action pour le chauffage bois dans les bâtiments communaux*

Porteur de projet absent.

La mise en place du chauffage bois, sur la commune de Ghisonaccia, concerne le gymnase et des bâtiments administratifs. L'ADEME/CTC peut financer l'étude de faisabilité à hauteur de 70 %. L'ADEME a envoyé à la commune l'ensemble des documents nécessaires au montage de dossier. **La commune doit envoyer à l'ADEME une déclaration d'intention et un dossier de demande de subvention.**

6. *Réhabilitation phonique et thermique d'une salle de spectacle*

Ce projet de la communauté de communes de l'Oriente concerne la salle de spectacle « la clé des champs ». Ce projet s'inscrit dans un projet plus global de développement culturel et une réflexion doit être faite à l'échelle du territoire. **La ComCom attend l'arrêté de subvention de la CTC pour ce projet.** Par la suite, une réflexion sur la réhabilitation phonique et thermique de la salle pourra être lancée. L'ADEME peut financer un diagnostic énergétique de la salle de spectacle à hauteur de 70 %. La commune doit envoyer à l'ADEME une déclaration d'intention, un dossier de subvention, une délibération ainsi que les pièces complémentaires. L'ADEME a envoyé à la commune un cahier des charges type auquel la commune peut ajouter un paragraphe pour une étude acoustique.

7. *Etude pour un urbanisme durable*

Les deux ComCom souhaitent mettre en place un SCOT sur le territoire. Une première démarche a été initiée auprès du préfet afin de faire valider le périmètre. L'avis du préfet est attendu. Les ComCom ont également rencontré le Pays de Balagne afin qu'il partage son expérience, une nouvelle rencontre est à prévoir. Le pays de Balagne

organise à ce sujet des ateliers le 1^{er} juillet auxquels il serait intéressant que les ComCom participent.

Déchets

8. Développement des pratiques de tri sélectif et de compostage

Plusieurs communes sur la communauté de communes n'ont pas mis en place le tri. Un financement est possible pour la mise en place du tri sur ces communes et pour de la communication à hauteur de 80 %. La ComCom souhaite communiquer à travers un livret d'information. La ComCom fournit le contenu et une agence travaille sur la mise en page du document. L'OEC a reçu un dossier de demande de subvention pour l'investissement sur quatre communes pour la mise en place du tri sélectif. **Un dossier complet et plus détaillé doit être envoyé à l'OEC pour instruction**, la demande doit être en adéquation avec l'étude réalisée en 2012. Ce dossier doit également intégrer l'action de communication sur le tri sélectif. **Un seul et même dossier doit être monté pour ces deux actions.**

9. Site pilote viticole : projet de méthanisation

Porteur de projet absent

La coopérative d'Aghione souhaitait mettre en place un dispositif de traitement des effluents par méthanisation. Ils se sont rapprochés d'EDF Optimal Solution afin d'être conseillés sur la pertinence du projet. Il s'avère que la rentabilité de ce dispositif n'est pas intéressante. Ainsi, la coopérative d'Aghione réoriente son action vers une diminution de la production d'effluents. Celle-ci réfléchit aux différents dispositifs ou méthodes permettant de réduire les effluents.

Ce projet pourrait éventuellement être étudié à l'échelle du territoire des deux communautés de communes (Oriente et Fium'Orbu-Castellu).

10. Gestion, traitement et valorisation des déchets verts

La communauté de communes souhaite optimiser l'organisation et le fonctionnement de la déchetterie qui s'établira à l'issue d'un audit organisationnel et réglementaire sur la base d'un retour d'expériences. Le bureau d'étude chargé de l'audit a fourni un nouveau devis à la communauté des communes faisant suite aux remarques de l'OEC du dernier atelier. **La ComCom a envoyé un dossier à l'OEC et attend un retour.**

11. Installation d'un système de séchage solaire des boues dépurées

La commune d'Aléria souhaite réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une serre de séchage solaire (40 m de long sur 7 m de large), pour 4200 habitants. La création d'une station d'épuration a déjà été lancée. **La ComCom doit faire un nouveau dossier auprès de l'Agence de l'eau.**

Patrimoine - Biodiversité

12. Base de données toponymique, légendaire, pastorale et historique

La communauté de communes du Fium'Orbu – Castellu souhaite réaliser une extension de la base de données déjà existante sur la communauté de communes de l'Oriente. La CTC a bien reçu le dossier, cependant, ni le service de la langue Corse, du patrimoine et du SIG ne peuvent financer cette étude. Une convention de partenariat peut être établie avec la CTC Langue et Culture Corse dans le cadre de la feuille de route fixée par la CTC. Le ComCom doit rencontrer le service de la langue Corse.

13. Musée vivant

Le musée vivant s'organise autour d'une thématique identitaire annuelle, de chants corses, de manifestations culturelles. En 2013, le terrain a été clôturé et le blé planté. Les intervenants ont été contactés. Cette manifestation s'organisera sur le thème de la « tribbiera ». Le programme sera envoyé au CPIE lorsqu'il sera établi. **La manifestation se déroulera en 2015.**

14. Schéma territorial de sentiers et de chemins

La ComCom de l'Oriente a déjà bien avancée son projet de sentiers. La ComCom du Fium'Orbu a la compétence sur une vingtaine de sentiers sur son territoire. Elle souhaite, restaurer, développer et valoriser ces sentiers. A terme, un maillage des sentiers est prévu avec la communauté des commune de l'Oriente. Une réflexion d'ensemble doit être menée à l'aide de l'Office du Tourisme. L'ATC peut intervenir financièrement sur la communication et la signalétique (80 %). Elle doit fournir à la ComCom un cahier des charges type. **Aujourd'hui, la ComCom n'a aucun retour de l'ATC.** L'Office de Tourisme se chargera par la suite de la promotion des sentiers. La réalisation des sentiers devra être prise en compte via la dotation quinquennale. Les deux projets sur les deux ComCom doivent s'harmoniser. **La ComCom attend un retour de l'Agence du Tourisme de la Corse.** D'autre part, il serait pertinent de mettre en place un sentier du patrimoine sur le territoire Agenda 21 du Fium'Orbu, cette démarche pourrait être accompagnée par l'OEC, la réflexion à mener.

15. Préservation et valorisation du patrimoine

- a. La commune de Casevecchie souhaite réaliser un aménagement autour de l'église afin de la valoriser ainsi que les chemins autour. Ce projet permettra de développer une fonction touristique au site. **Le dossier passera en instruction le 27/06 à l'OEC.**

- b. En 2015, une Riccita et un four à pain seront réhabilités. La délibération a été prise par la commune et le dossier de demande d'aide sera envoyé à l'OEC.

Eau

16. Classement du Travu en « Rivière sauvage »

Gabrielle Vallesi est chargée du projet "rivière sauvage" du Travu et du contrat de rivière du Fangu. Le Travu et le Fangu ont été désignés sites pilotes pour la mise en place du label. Gabrielle s'est rendue sur le site, peu d'impacts humains ont été notés. Un COPIL a validé un plan d'actions prévisionnel ainsi que le lancement de quelques études (une étude sur la valeur économique du Travu et du Fangu a été lancée). La labellisation est prévue pour septembre prochain.

17. Etude pour la mise en place d'un SPANC

La commune de Ghisonaccia a mis en place un SPANC. Une délibération a été prise, la compétence a été transférée à la communauté de communes du Fium'Orbu – Castellu et une personne a été recrutée. Celle-ci est chargée de transposer le projet de création de SPANC aux autres communes. La ComCom récupère l'ensemble des données et les diagnostics sur chaque commune vont commencer. **L'Agence de l'eau de finance plus la mise en place de SPANC. La ComCom a renvoyé un dossier à l'Agence de l'eau, le CG et la CTC afin de les solliciter via la convention tripartite, elle attend un retour. La ComCom doit se rapprocher de l'Office Hydraulique et notamment du service d'assistance technique à la mise en place de système d'assainissement autonome à ce sujet.**

18. Etude globale sur la ressource en eau

Ce projet, porté par le syndicat intercommunal, a pour objectifs d'estimer le potentiel de la ressource en eau du territoire et des risques, de créer des supports de communication pour optimiser les comportements de consommation et informer et sensibiliser des publics identifiés comme prioritaires. Le projet doit être plus clairement défini et une fiche projet doit être remplie.

19. Mise en place d'un contrat de milieu

La ComCom doit définir clairement ces besoins afin de voir si le CPIE peut répondre à ces attentes.

Une commission eau a été mise en place, celle-ci s'oriente vers une réflexion sur la ressource en eau et la qualité de l'eau, il en découlera peut-être une nouvelle action.

20. Sensibilisation et information : développement durable dans l'alimentation

Nouvelle fiche action

Une nouvelle action a été proposée concernant la sensibilisation et l'information auprès des scolaires sur les circuits-courts, les produits locaux, les produits biologiques...

Cette action pourrait être portée par les Communautés des communes. Un atelier de travail est prévu pour septembre regroupant la chambre d'agriculture, les élus, le rectorat, l'ODARC, l'Office du Tourisme.

Calendrier

- Un atelier pour la suite du projet ABC est à former avec le CRDP. Une date est à établir dès que possible.
- Un atelier est à former pour la nouvelle fiche action en septembre.
- La ComCom du Fium'Orbu – Castellu doit prendre contact avec la CTC pour la convention concernant le projet de toponymie.

Le prochain comité de suivi est prévu en novembre 2014.

Informations complémentaires

Le dispositif « arbre remarquable » continu. Le service éco-terre demande la mobilisation de tous sur ce projet régional (voir note jointe au dossier distribuée lors du comité de suivi).

Une plateforme collaborative est à disposition de tous, celle-ci permet le partage des informations et les échanges. L'inscription au lien suivant : <http://agenda21.oddc.fr/modules.php?name=SimpleUsers&top=submituserprivate>